

Saison 2022/2023

# CHAMPIONNAT DE BRETAGNE U18F R1 À 11

## Modalités Brassages D56

---

### Article 1 Licenciées

---

Le championnat U18F est **ouvert** aux joueuses licenciées U18F - U17F – U16F. Possibilité de sur-classement des licenciées U15F à raison de 3 joueuses maximum (Avec accord médical autorisant le sur-classement)

---

### Article 2 Engagement et composition des équipes

---

- 1) Le championnat U18 F est ouvert aux équipes féminines affiliées à la L.B.F, engagées auprès de la Ligue de Bretagne et disputant les brassages organisés par chaque district, sous couvert de la LBF.
- 2) Pourront également participer dans cette compétition des équipes féminines issues de Groupements de jeunes déclarés et validés par la LBF.
- 3) Toute équipe engagée en championnat U18F R1 sera automatiquement engagée en championnat Régional Futsal U18F R1
- 4) Chaque équipe pourra être composée de 11 joueuses et de 3 remplaçantes maximum. Toutes les joueuses doivent être licenciées. La présentation des licences est **obligatoire** (Listing papier ou foot compagnon)
- 5) Le nombre de **joueuses mutées est de 4** (Dont 1 maximum hors période) : Application règlements Ligue de Bretagne.

---

### Article 3 Organisation de la compétition

---

- 1) Le temps de jeu est de :
  - **2 rencontres de 45 minutes** en journée de brassage 1
  - **2 rencontres de 45 minutes** en journée de brassage 2.
  - **2 rencontres de 45 minutes** en journée de brassage 3

## 2) Organisation de la compétition

Brassage au niveau départemental (3 journées). Le District devra fournir à l'issue de ces brassages 2 équipes pour participation au championnat régional U18F R1.

**D56** : 7 équipes participantes au brassage : ASPTT Vannes, Ploermel FC, FC Lorient, Vannes OC, Stade Pontivyen, Kériolets Pluvigner, Us Montagnarde

### Organisation :

- **Journée 1 17/09**
- **Journée 2 24/09**
- **Journée 3 1/10**

La feuille de match doit **impérativement être transmise** dans les 12 heures suivant la rencontre

A l'issue de **chaque** journée un classement est établi comme suit :

- ✓ Addition Journée 1 et journée 2 et journée 3 (Formule championnat en points cumulés)
- ✓ Victoire : 3 points, Nul : 1 point, Match perdu : 0 Point, Forfait : -1 point

Pour le classement, en cas d'égalité de points les équipes seront départagées comme suit :

- ✓ Goal average particulier
- ✓ Goal average général
- ✓ Meilleure attaque
- ✓ Meilleure défense.

A l'issue de la **troisième** journée de brassage

- ✓ Les **équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup>** intègrent le championnat régional U18F R1 à 11
- ✓ Les **équipes classées 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup>** participeront au championnat départemental U18F à 11

### Article 4 Encadrement

La personne en charge de l'équipe, devra :

- Être licencié(e) majeur(e) (Dirigeant(e) ou éducateur (trice) pour la saison en cours. (CFF2 souhaité).

### Article 5 Règlements Généraux

Les règlements de la F.F.F. et de la LBF sont applicables pour tous les cas non prévus au présent règlement et notamment, réserves et réclamations.

Les cas non prévus au présent règlement seront jugés par la commission sportive du District Morbihan de football